



CS-ol - 23/06/2017

## Procès-verbal du conseil d'administration du 06 juin 2017

Convoqué à 18h à la Veyrière à Veyrier-du-Lac,

**Présents** : Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Jean Claude Secchi, Laurent Billet, Georges Davignon, Michel Bodoy, Mireille Kishazy

**Excusés** : Michel Meyer, Catherine Oliver,

Cette réunion a débuté à 18h. Selon l'ordre du jour établi par Olivier Labasse par mail du 24/05/2017

**1) Approbation du PV du CA du 02/05/2014.** Projet envoyé aux administrateurs le 19/05/2017.

Aucune remarque n'étant avancée, le PV est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, Il est mis en ligne sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org), rubrique « assemblées générales et CA ».

**2) Approbation du PV de l'AGO du 28/03/2017.** Projet envoyé aux administrateurs le 19/05/2017

Sans observation ou complément proposé, le PV est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, Il est mis en ligne sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org), rubrique « assemblées générales et CA ».

### **3) PLU : suites après le mémoire de BVV**

Le PLU entre en « enquête publique » du 06 juin au 07 juillet et nous suggérons aux adhérents de rencontrer le commissaire enquêteur ou à défaut d'écrire dans le cahier mis à la disposition du public à la mairie. Les heures de rencontre sont : mardi 06/06 de 9 à 12h. ; vendredi 09/06 de 14 à 17h. ; jeudi 15/06 de 9 à 12 h. ; samedi 24/06 de 9 à 12 h. ; mercredi 28/06 de 16 à 18 h. ; mardi 04/07 de 14 à 17 h. ; vendredi 07/07 de 9 à 12 h. L'analyse de BVV a été mise en ligne sur le site internet, rubrique « Etudes et documents » ; elle correspond à une vision prospective et collective élaborée à l'examen du projet de PLU et comparativement au travail réalisé depuis 2014 (cf. « Quel village voulons-nous habiter en 2020 ? »), mais pas à des points de vue individuels ; elle ne prétend pas à l'exhaustivité.

Nous suggérons aux adhérents qui souhaitent s'exprimer de préparer leurs réflexions par écrit pour les commenter au commissaire enquêteur et/ou de les recopier (ou de les coller) dans le cahier mis à disposition des habitants à la mairie.

Pour BVV, son Président rencontrera le commissaire enquêteur en lui portant le document -mémoire remis à Mme le maire le 28/04/2017.

### **4) Voie verte :**

BVV a reçu une lettre du Président du SILA qui démontre que nous sommes « lus et écoutés » par les administrations qui financent la voie verte : nous devons remercier le Président Labasse qui se dévoue à fond pour que BVV soit entendu. Conséquence : une nouvelle réunion quadripartite (souhaitée par le SILA) comprenant le SILA, le CD, la mairie et BVV va être organisée pour mettre au point les aménagements nécessaires à la voie verte.

### **5) Conseil municipal de mai**

Jacques Lelarge a assuré la présence de BVV à cette réunion : qu'il en soit remercié. Il lui a été confirmé la remise à double sens de la route des Daudes le 16 juin ; la réouverture du CD 909 (travaux de la voie verte) dans les 2 sens à partir du 26 juin jusqu'au mois de septembre. Sa demande de modifications du croisement de la route des Crozettes à l'arrivée sur la route de Menthon semble avoir été entendue par le conseil municipal : espérons qu'elle soit suivie d'effet.

Cette participation de BVV aux réunions du Conseil Municipal doit perdurer car c'est le meilleur moyen de se faire entendre par tous nos élus.

## **6)Point administratif :**

A ce jour, nous avons enregistré 64 renouvellements ou nouveaux adhérents. Une relance devra être faite en septembre.

## **7)Questions diverses :**

Lettre de « Lac et Pêche » : Nous avons reçu une lettre de cette association (2300 adhérents) qui nous demande de les suivre pour la sauvegarde du lac d'Annecy : nous avons répondu favorablement ainsi que ALAE. En effet, le lac est en danger car on y voit de plus en plus de gros bateaux (500CV voire 1000cv), la vitesse des bateaux est excessive et incontrôlée (+ de 50Km/h.) , les vidanges se font de façon anarchique, on parle de création future de « port à sec » comme en Méditerranée : on va vers un accroissement des bruits et des vagues ( nuisance contre les roselières ) et des risques accrus de pollution des eaux et de risques pour les nageurs.

### Projet de boucle de chauffage Trésum

Un projet de chauffage géothermique (en pompant l'eau du lac dans les profondeurs proches de la PUYA) pour les bâtiments privés en construction au Trésum (ex hôpital d'Annecy) est en cours : le SILA et la FRAPNA sont favorables ; ALAE et BVV s'interrogent sur quelques points : les crépines seront nettoyées au chlore , il est question d'élévation de température de l'eau (différentiel de 2°) et surtout de risque en cas de généralisation pour les hôtels et particuliers en bord de lac : on ne voit pas pourquoi on accéderait à la demande d'investisseurs privés pour « l'Avant-Scène » ( le colossal projet Porzemparc n'aurait-il pas dû être traité en « bâtiment passif » ?) et on le refuserait à d'autres qui en feraient la demande autour du lac.

ALAE est indigné de l'importante construction du Crêt Vignon ; des questions sur cette construction agressive par sa dimension, visible du lac et de Sévrier nous parviennent de toute part, y compris de journalistes ...

Rappelons que le PC a été accordé en 2011 puis modifié ; le détenteur en est aujourd'hui la « SCI Canelle » créée en 2014. Le PC (référence 2011) est affiché à l'intérieur du chantier mais pour le visualiser il est nécessaire d'emprunter un chemin privé de quelques dizaines de m. à partir du chemin communal du Crêt Vignon, mais à cet embranchement un panneau en interdit l'accès. Aucune précision sur la surface habitable, le nombre de garage, la hauteur...Ce PC peut être consulté en Mairie avec grand soin ainsi que le PPRN de cette zone classée « inconstructible, aléa moyen », sans parler du manquement au principe de « covisibilité ». La Préfecture se serait saisie du dossier : à quelle fin ?

Affichage des PC et DP : la consultation est possible en mairie sur le panneau d'affichage ; Claude Saulgeot se propose de photographier une fois par mois la feuille qui récapitule les PC et DP, de la transmettre à tous les administrateurs avant chaque CA afin que chacun demande le PC ou la DP qui l'intéresse pour son quartier.

**Prochain CA : le mardi 04 juillet à 18h. à la Veyrière.**  
*(La prochaine réunion ouverte sera celle de septembre)*